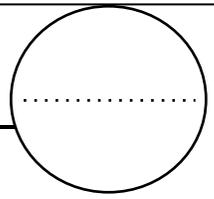




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 4 février 2025 à compter de 20h00.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller no. 1;
M. Roy Catto, conseiller no. 2;
M. Christopher Hill, conseiller no. 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller no. 4;
Mme. Jayne McNaughton, conseillère no. 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère no. 6;

Sont également présents:

Annick Brunet, Directrice générale adjointe,
greffière, et trésorière

Michael Krohn, Directeur général, greffier, et
trésorier adjoint

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2025-02-019

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-020

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2025

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

3-DÉLÉGATION

2025-02-021

4A-DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Comme mentionné à l'article 1007 du Code municipal, le rôle de perception 2025 est complété et déposé au bureau du greffier-trésorier. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Un avis public sera affiché aux endroits établis par la Municipalité.

2025-02-022

4B-AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2025 DE LA MRC JARDINS- DE-NAPIERVILLE

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

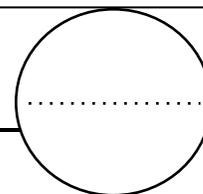
Que ce Conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville représentant la quote-part de la municipalité du Village de Hemmingford pour l'année 2025 au montant de 207 326. \$, payable de la façon suivante :

69 108.66 \$ au plus tard le 17 mars 2025 ;
69 108.66 \$ au plus tard le 16 juin 2025 ;
69 108.68 \$ au plus tard le 15 septembre 2025 ;

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

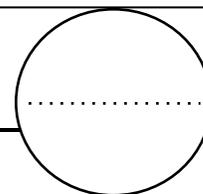
2025-02-023

4C-DÉPÔT LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ PASSÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024 AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DONT L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000\$.

Conformément aux dispositions de l'article 961.4 Du Code municipal, la Municipalité doit au plus tard le 31 janvier de chaque année, publié la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Fournisseur	Description	Montant
Assurance Desjardins	Assurances Collectives	\$ 38 166.30
Canton de Hemmingford	Quote-part pour le service des incendies	\$ 42 400.10
FQM Assurances Inc	Assurances	\$ 32 958.33
Gerald Jr. Duteau	Déneigement mois d'hivers 2024	\$ 68 965.80
Contact Cité	Consultants (travaux publics)	\$ 29 088.69
Groupe conseil Shellex	Travaux ave. Margaret	\$ 29 316.22
Ministère des Finances	Quote-part Sureté du Québec	\$ 66 595.00
MRC Jardins-de-Napierville	Quote-part 2024	\$ 258 423.64
W. Urbanisme Inc	Consultant (Urbanisme)	\$ 32 767.90
Add Énergie	Bornes électriques	\$ 25 150.78
Cabanons Boyer	Cabanon au Centre Récréatif	\$ 33 337.00
Clôtures sur Mesure	Clôture Baseball	\$ 27 207.68
LLG CPA Inc	Audit et vérifications	\$ 29 059.93
Construction Blanchet et Fils Inc.	Rénovation Toilettes- Salle St Andrew's	\$ 76 179.48
Go-Élan Inc	Modules de jeux	\$ 29 968.79
Location d'Angelo Inc	Travaux ave. Margaret	\$ 390 180.70
Groupe Degrandré Inc	Tuyau acier	\$ 26 283.29
Les Entreprises Tétréault Électrique Inc	Électricien	\$ 67 897.27
Laforest Nova Aqua Inc	Puits Municipal	\$ 31 588.23

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

MSA Infrastructures Inc	Pavage McNaughton	\$ 391 458.47
Plomberie GTC	Plomberie Salle St Andrew's	\$ 26 329.28
Plomberie ML	Travaux puits et Salle St Andrew's	\$ 29 585.76
Pointage Pro	Tableau Pointage	\$ 34 843.90

En conséquence, le Directeur général, greffier-trésorier adjoint, Monsieur Michael Krohn confirme avoir affiché cette liste le 31 janvier 2025, sur le babillard officiel de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-024

4D-CONGRES ADMQ JUIN 18-20 2025 – DIRECTEUR GENERALE ET DIRECTRICE GENERALE

- Attendu que le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra à Québec du 18 au 20 juin 2025 ;
- Attendu que le directeur général et le directrice générale adjointe participeront au congrès cette année ;
- Attendu que le coût de la participation des deux employés à la conférence est de 1 345.20 \$.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer 1 345.20 \$ à l'ADMQ pour la conférence qui se tiendra du 18 au 20 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-025

4E-LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET FORMATION DU COMITÉ DE PRÉ-SÉLECTION

- Considérant que suite à une évaluation de l'ampleur des tâches au service des travaux publics et former une bonne relève avant la retraite de certains employés en poste;

Par conséquent, il est proposé et adopté à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi de journalier au service des travaux publics sur le site web de la municipalité, la page Facebook de la municipalité ainsi que dans le journal local Coup D'Œil et d'approuver les dépenses si rapportant;
- Que les membres du comité de pré-sélection pour le poste de journalier au service des travaux publics soit M Michael Krohn, Directeur général, greffier adjoint et trésorier adjoint, Mme Annick Brunet, Directrice générale adjointe, greffière et trésorière et Mme Pascale Giroux, Directrice des travaux publics;
- De mandater ledit comité de pré-sélection afin de faire ses recommandations au comité de gestion du personnel;
- Le comité de gestion du personnel fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de pré-sélection

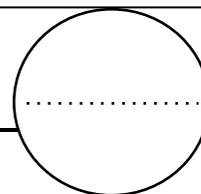
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-026

4F-MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2024-12-286 DE DATE DU SEANCE ORDINAIRE MOIS D'OCTOBRE 2025

- Attendu qu'il y a lieu de déplacer la séance du 7 octobre 2025 au 2 octobre 2025. De plus, cette séance aura lieu à 16 :30.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de reporter la séance prévue le mardi 7^{er} octobre 2025 au jeudi 2 octobre 2025 et que cette dernière débute à 16 :30h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-027

4G- APPUI FINANCIER – ÉCOLE SAINT-ROMAIN

Considérant que les enfants francophones de notre territoire vont à l'école St Romain;

Considérant qu' il est important de continuer à supporter les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$100.00 soit accordé à l'école St Romain pour supporter les efforts de nos enfants tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-028

4H- APPUI FINANCIER –HEMMINGFORD ELEMENTARY

Considérant que les enfants anglophones de notre territoire vont à Hemmingford Elementary;

Considérant qu' il est important de continuer à supporter les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$100.00 soit accordé à Hemmingford Elementary pour supporter les efforts de nos enfants tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-029

4I-- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI - AIDE FINANCIÈRE 2025

Attendu que la Municipalité a conclu une entente avec la Société d'Histoire des XI par lequel elle s'engage à remettre une aide financière annuellement;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé pour l'année 2025, tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-030

4J- CÉRÉMONIE DES FINISSANTS – ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-CYR

Considérant que les enfants francophones de notre territoire vont à l'école Louis Cyr;

Considérant qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$100.00 soit accordé à l'école secondaire Louis-Cyr pour la remise des bourses en reconnaissance des efforts des enfants tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-031

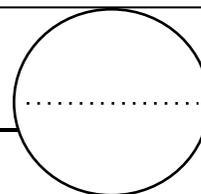
4K- BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLE SECONDAIRE CVR

Attendu que les enfants anglophones de notre territoire vont à l'école CVR :

Attendu qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et appuyé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$100.00 soit accordé à Chateauguay Valley Regional High School (CVR Educational Foundation) pour la remise des bourses en reconnaissance des efforts des enfants tel que budgété.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-032

4L-SOIREE DES FINISSANTS - ST ROMAIN

Attendu que chaque année école St-Romain organise une soirée de fin d'études pour ses étudiants diplômés;

Attendu que l'école Saint-Romain sollicite un don de la part de la municipalité ;

Attendu que les fonds amassés permettront d'aider à payer pour la soirée des finissants ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ soit accordé à l'école Saint-Romain de Hemmingford pour couvrir les frais pour cet événement, tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-033

4M- SOIREE DES FINISSANTS - HEMMINGFORD ELEMENTARY

Attendu que chaque année Hemmingford Elementary organise une soirée de fin d'études pour ses étudiants diplômés;

Attendu que l'école Hemmingford Elementary sollicite un don de la part de la municipalité;

Attendu que les fonds amassés permettront d'aider à payer pour la soirée des finissants ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ soit accordé à Hemmingford Elementary de Hemmingford pour couvrir les frais pour cet événement, tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-034

4N-DON POUR LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

La légion canadienne vous invite à participer au service commémoratif du jour du souvenir, le 11 novembre 2025 à 11 heures au cénotaphe.

Considérant qu' il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche;

Considérant que ces fonds aident également les gens en besoin durant toute l'année, lorsque des problèmes financiers se présentent ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 105 \$ leur soit accordé tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-035

4O-CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE - DEMANDE DE DON

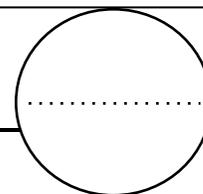
Considérant que Depuis 1985, le Centre de Femmes La Marg'Elle offre aux femmes un lieu d'appartenance, une alternative à leur isolement, un réseau d'éducation et d'action qui favorise l'accès à l'autonomie et aux rapports égalitaires sur le territoire des Jardins-de-Napierville;

Considérant qu' il y a une demande pour une aide financière afin d'accomplir cette tâche;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100 \$ leur soit accordé applicables tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

2025-02-036

4P-DON AUX GIRL GUIDES DE HEMMINGFORD

Considérant que le Girls guides du Canada demande une aide financière pour les activités des Girls guides de Hemmingford ;

Considérant que ces jeunes filles acquièrent des connaissances sur la citoyenneté, les services communautaires, le camping et beaucoup d'autres sujets éducatifs ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé tel que budgété.

2025-02-037

4Q-PANIER DE NOËL/ FONDS D'URGENCE DE HEMMINGFORD

Le comité des fonds d'urgence de Hemmingford organise, comme à tous les ans, avec des bénévoles, la possibilité à toutes les familles démunies sur tout le territoire de Hemmingford d'acheter de la nourriture pour Noël.

Considérant qu'il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche;

Considérant que ces fonds aident également les gens en besoin durant toute l'année, lorsque des problèmes financiers se présentent ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 500 \$ leur soit accordé tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-037B

4R-DON AU CAMPING CANNE DE BOIS POUR L'ACCÈS GRATUIT AU SITE POUR LES CITOYENS DE HEMMINGFORD

Considérant que le camping Canne de bois fera des célébrations pour la Saint-Jean Baptiste le 24 juin 2025 ;

Considérant que le camping demande à la municipalité du Village qu'en échange d'un don, l'accès au site sera offert gratuitement aux citoyens de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 500\$ au Camping Cannes de bois pour la tenue de l'évènement tel que budgété.

REPORTÉ

2025-02-038

4S-DON À LA FOIRE D'HAVELOCK POUR LEUR 152^E ANNIVERSAIRE

Considérant que la foire d'Havelock sollicite un don pour la foire d'Havelock qui au a lieu en septembre 2025 ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer un don de 100\$ à la foire d'Havelock tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

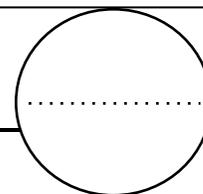
2025-02-039

4T-DON À LE SERVICE D'ACTION BENEVOLS (SAB) – 500\$

Attendu que le SAB a comme mission de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse à des besoins de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Attendu que la municipalité a soutenu le SAB dans le passé;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

Attendu que la municipalité souhaite faire un don de 500\$;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer un don de 500\$ à le SAB tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-040

4U-CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE 2698 SIEUR DE BEAUJEU - AIDE FINANCIÈRE

Considérant que la réception d'une correspondance du Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu dans le cadre d'une campagne de financement pour donner un programme complémentaire aux jeunes cadets et cadettes;

En conséquence, il est proposé et résolu par les conseillers que la Municipalité du Village de Hemmingford de verser un don de 50.00 \$ au Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu pour les activités de ce groupe tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-041

4V-DON- LA MARCHÉ DES BISCUITS DE NOËL

Attendu que la Marche des biscuits de Noël regroupe des bénévoles qui œuvrent pour créer, assembler et livrer des colis qui sont distribués aux membres de la communauté de Hemmingford qui habitent seuls;

Attendu que les colis contiennent une variété d'articles faits-maison tels que de la soupe, un repas de spaghetti (sauce et pâtes), une tarte aux pommes individuelle, une boîte de biscuits et des muffins;

Attendu que la municipalité souhaite faire un don de 100\$;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'octroyer un don de 100\$ aux organisateurs de cette initiative tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-042

4W-SOUTIEN FINANCIER AU COMITÉ SPORTIF HEMMINGFORD

Attendu que les conseils municipaux du village et du canton soutiennent depuis de nombreuses années les activités sportives qui se déroulent dans la municipalité ;

Attendu que le Comité Sportif de Hemmingford propose aux résidents de Hemmingford nombreuses activités sportives compétitives ;

Attendu que le Comité Sportif de Hemmingford a besoin de se réapprovisionner en jerseys pour ses équipes sportives ;

Attendu que le coût de se réapprovisionner en jerseys pour ses équipes sportives est de 15 000\$ et doit être réparti entre le village et le canton tel qu'indiqué dans l'entente intermunicipale pour les loisirs, sports et la culture;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de soutenir financièrement le Comité Sportif de Hemmingford à un montant de 4 500\$ tel que budgété.

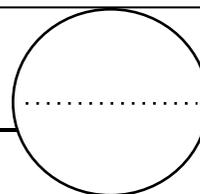
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-043

4X-BULLETIN COMMUNAUTAIRE INFO HEMMINGFORD – SYSTÈME DE COMMUNICATION À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ – APPUI FINANCIER

Considérant que le Comité de citoyens de Hemmingford pour un développement durable maintenant connu sous le nom officiel « Bulletin communautaire Info

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

Hemmingford » présente une demande d'aide financière pour continuer le bulletin communautaire « Info Hemmingford » qui a remporté un vif succès auprès de la population en général durant l'année 2025 et antérieures;

Considérant que la municipalité du Village a subventionné ce bulletin en 2024 au montant de 2 000\$;

Considérant que le mandat et la mission proposés par le Bulletin communautaire Info Hemmingford s'avèrent pour le bénéfice des citoyens du Village et du Canton de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 2 500\$ soit accordé à titre d'aide financière pour ce bulletin local, tel que budgété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-044

5A-IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS 2025 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Attendu que les élus municipaux ont identifié les priorités d'actions 2025 suivantes pour la Sûreté du Québec :

1. Poursuite des interventions en sécurité routière par les opérations vitesse sur le territoire et par les patrouilles stratégiques, surtout dans les zones scolaires;
2. Augmentation de la présence policière afin de diminuer la criminalité (vandalisme, vol) ;
3. Impliquer davantage la Sûreté du Québec dans le volet communautaire (lors d'évènements comme la fête du Canada, vente de garage, halloween, formations sécurité à vélo, etc);

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'envoyer ces recommandations à la MRC afin qu'elles puissent être discutées lors de la réunion du Comité de sécurité publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

6A-RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, directrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de janvier 2025.

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de **51 239** gallons par jour durant le mois de janvier. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2025-02-045

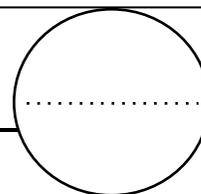
7C-TRAVAUX ANNUELS DE MESURAGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford doit procéder à chaque année au mesurage du niveau des boues des étangs aérés;

Attendu que ces travaux sont nécessaires afin de respecter la réglementation en vigueur, relativement à l'exploitation et le fonctionnement des stations d'épuration des eaux usées au Québec;

Attendu que depuis le 1 janvier 2025 une attestation d'assainissement a été délivrée, par le MELCCFP, déterminant les conditions, restrictions et interdictions à respecter par la municipalité. Une mesure des boues est donc de mise pour les trois étangs;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers et conseillères présents, ce qui suit :

- Que le mandat d'effectuer les travaux soit accordé, comme par les années antérieures à l'entreprise : Écho-tech H2O, à raison d'un montant forfaitaire de 1 525 \$ plus taxes pour les trois étangs;
- Que les coûts complémentaires suivants peuvent être effectués par la même occasion aux taux unitaires si une valorisation est envisagée : Prélèvement d'échantillon 245\$ chaque, analyse de siccité 38\$ chaque et analyse complète 590\$ chaque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

9A-RAPPORT DES PERMIS DÉLIVRÉS

Un rapport des permis délivrés durant le mois de janvier 2025 est déposé au conseil :

Nombre de permis émis :	3
Valeur des travaux :	33 000\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-046

10A-RÉPARTITION DE 15% POUR LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE HEMMINGFORD ET SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE HEMMINGFORD

Attendu que selon l'entente avec la CRSBP, la municipalité doit verser directement à la bibliothèque de Hemmingford un budget annuel pour l'achat de livres, qui équivaut minimalement à 15% de la valeur de la contribution annuelle versée au CRSBP Montérégie ;

Attendu que le montant est basé sur le calcul suivant

Selon le MAMH, le nombre d'habitants au Village est de	920 habitants
Taux établi par CRSBP pour 2025	5,35 \$/ habitants
(Nombre d'habitants X le taux par habitant) =	4 922.00 \$
TVQ non remboursable	245.48\$
Total	5 167.48 \$
15% de ce montant total équivaut à :	775.12 \$

Attendu que la Municipalité offre une subvention administrative de 1 800 \$ par année, pour aider à financer par exemple le déplacement des bénévoles;

Attendu que Céline Daignault, responsable de la bibliothèque, demande que le conseil contribue un montant de 1 000\$ au Fond Beattie Barr, un fond qui soutient des projets culturels au bénéfice des citoyens de Hemmingford ;

Attendu que le conseil contribue un montant de 1 500\$ pour le projet «Un livre pour chaque écolier» ;

Attendu que le conseil contribue un montant de 300\$ pour un concert le 16 février 2025;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les montants de 775.12\$, 1 800\$, 1 000\$, 1 500\$ et 300\$ soit remis à la Bibliothèque Communautaire de Hemmingford tel que budgété.

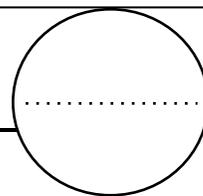
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-047

10B-ISOLATION POLYURÉTHANNE CENTRE COMMUNAUTAIRE ST ANDREW'S

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford désire faire l'isolation du plancher des bureaux louer dans le Centre communautaire St-Andrew's à la suite de l'information reçu des locataires;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

Attendu que la municipalité a fait une vérification du sous-sol du Centre communautaire et qu'il n'y ait pas d'isolation sur les murs extérieurs et qu'une partie du plancher est en terre;

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'isolation polyuréthane de 2 à 2 ½ pouces et que le résultat des soumissions se détaille comme suit :

Compagnie	Section	Description	Prix
Isolation Réno-Pro inc.	1	Bureaux (SAB & MWCN)	3 1250\$ + tx
Isolation Réno-Pro inc	2	Le restant du sous-sol	4 775\$ + tx
Equinox Plus		Ne se déplace pas pour soumission	NUL

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers présent, ce qui suit :

- Que l'isolation polyuréthane du sous-sol du Centre communautaire St-Andrew's soit octroyé à Isolation Réno-Pro Inc. au coût de 8 450\$ plus taxes tel que budgété.

REPORTÉ

2025-02-048

10C-ENTENTE SUR LE FILTRAGE DES PERSONNES APPELÉES À OEUVRER AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES

Attendu que la Municipalité procède à des vérifications générales d'antécédents judiciaires auprès de certains employés et bénévoles ayant des contacts directs avec les enfants ;

Attendu que la Sûreté du Québec effectue gratuitement pour les municipalités des vérifications d'antécédents judiciaires suite à une résolution municipale ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autorisent monsieur Michael Krohn, directeur générale, greffière et trésorière adjoint ou madame Pascale Giroux, directrice générale adjoint à faire, de façon systématique, une vérification des antécédents judiciaires à la Sûreté du Québec des employés et bénévoles ayant des contacts directs avec les enfants ;

-Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste de Napierville;

-Que Michael Krohn, directeur générale, greffière et trésorière adjoint ou Annick Brunet, directrice générale adjoint, greffière et trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Hemmingford l'entente de filtrage des personnes à œuvrer auprès des personnes vulnérables avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-049

10D-AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 319-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 319-1 ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR LE SERVICE DE CAMP DE JOUR MUNICIPAL

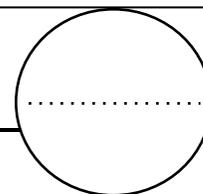
Je, Lucie Bourdon, donne un avis de motion que je présenterai à cette même séance du conseil, le projet de règlement #319-2 abrogeant et remplaçant les règlements 314, 314-1, 319 et 319-1 concernant les tarifs du camp de jour municipal.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

2025-02-050

10E-PRESENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 319-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 319-1 ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR LE SERVICE DE CAMP DE JOUR MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



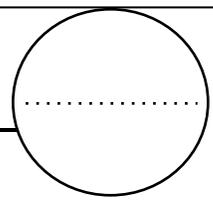
Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

- Considérant que conformément aux articles 244.1 et suivant de la Loi sur la fiscalité Municipale (L.R.Q. chapitre F2.1), la municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses services sera financé au moyen d'un mode de tarification;
- Considérant que les orientations du Conseil municipal, dans le cadre de l'élaboration de sa Politique de la famille et des aînés, afin de favoriser l'accessibilité aux activités de loisir et de culture à ses citoyens et citoyennes de tous âges;
- Considérant que ce règlement abroge les règlements no 319-1 sur le même sujet;
- Considérant qu' il y a lieu d'adopter un nouveau règlement simplifié pour établir une tarification pour le service de camps de jour offert par la municipalité;
- Considérant que les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement, à la séance du conseil du 4 février 2025 le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, ont déclarés l'avoir lu et ont renoncé à sa lecture;
- Considérant qu' avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 4 février 2025 par Lucie Bourdon, conseillère;
- Considérant que les membres du conseil ont reçu copie du règlement, à la séance du conseil du 4 février 2025 le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, ont déclarés l'avoir lu et ont renoncé à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'adopter le règlement relatif à la tarification pour le service de camps de jour, numéro 319-2 et qu'il soit statué et décrété par règlement ce qui suit :

- Article 1** Le présent règlement a pour but de régir la tarification du service de camp de jour offert par la Municipalité du Village de Hemmingford.
- Article 2** Ce règlement abroge et remplace les règlements no 314 et 314-1, 319 et 319-1.
- Article 3** Un service de camp de jour en période de relâche scolaire pourrait avoir lieu lors de la semaine de relâche de l'école Saint-Romain ainsi que de l'école élémentaire Hemmingford. Le camp de jour de la semaine de relâche sera offert seulement si le conseil adopte une résolution en ce sens, en se basant sur la demande des citoyens.
- Article 4** Un service de camp de jour d'été est offert en période estivale moyennant des frais établis à l'article 8 de ce règlement. Le nombre de semaines, les dates de début et de fin ainsi que les heures normales du camp seront établies chaque année par une résolution du conseil municipal.
- Article 5** Le paiement pour le service de camps de jour de la semaine de relâche sera exigible en un seul versement à la date préétablie par la direction.
- Le paiement du camp de jour estival sera exigible en un versement ou par entente de virement bancaires automatisés aux dates choisies par la direction.
- Article 6** Au besoin, une journée d'inscription en présentiel pourra être organisée par la direction, à une date et dans un lieu approprié déterminés par la direction.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

Lors du camp de jour estival, il sera possible de faire l'inscription d'un enfant en cours de saison s'il y a encore des places disponibles. Cependant, le paiement devra avoir été effectué le mercredi précédent la semaine demandée.

Article 7 Si une sortie éducative, sportive ou culturelle est organisée, le frais de la sortie seront égaux aux frais d'autobus et aux frais de l'activité seulement. Les frais d'inscription au camp de jour pour la journée de sortie devront avoir été payés.

Article 8

Tarification du Camp de jour	
Description	Camp de jour Tarif
Tarifs pour la semaine de relâche	105\$ par semaine
Tarifs pour le camp de jour d'été	105\$ par semaine

Article 9 Ce règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-051

10F-EMBAUCHE ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2025 POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE MARS 3-7 2025

Considérant que les orientations du Conseil municipal, dans le cadre de l'élaboration de sa *Politique familiale et des aînés*, afin de favoriser l'accessibilité aux activités de loisir et de cultures à ses citoyens et citoyennes de tous âges ;

Considérant que la Municipalité offre un programme de Camp de jour pour la semaine de relâche, celui-ci devant se doter de personnel temporaire à temps plein et à temps partiel ;

Considérant que les salaires sont déterminés selon le tableau des recommandations #2025-001;

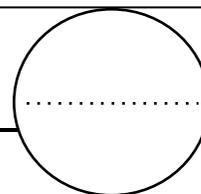
Considérant que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour couvrir cette dépense par son budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ;

- D'autoriser l'embauche des étudiants suivants au poste d'animateur en chef et d'animateurs au camp de jour 2024;

Nom	Poste
Mélina Payant	Coordinatrice du camp de jour
Line Bouzkrini	Monitrice
Justin Bourguignon	Moniteur

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

- De mandater le Directeur General, pour faire effectuer la vérification des antécédents judiciaires des personnes œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable pour les moniteurs de camp de jour ;
- D'autoriser le Directeur General monsieur Michael Krohn, et/ou le maire Monsieur Drew Somerville pour signer tous les documents requis par le poste de police de Napierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2025-02-052

12A-CONSULTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNERIES - PROJECT DE PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES 2025-2035

Considérant que le 28 janvier 2025, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries transmettait à la municipalité du Village de Hemmingford son projet de planification des besoins d'espace d'infrastructures scolaires 2026-2036 à des fins de consultation ;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le projet de planification des besoins d'espace d'infrastructures scolaires 2026-2036 tel que soumis par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-053

12B-POSTES CANADA ET LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

Attendu que *le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à la demande du ministre du Travail, Steven MacKinnon, a ordonné la fin de la grève et la reprise du service postal à Postes Canada le 17 décembre 2024, en vertu de l'article 107 du Code canadien du travail;*

Attendu que le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a créé une commission d'enquête sur les relations de travail en vertu de l'article 108 du *Code canadien du Travail* et nommé William Kaplan à sa tête, et que cette commission, en consultation avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et Postes Canada, se penchera sur l'avenir du service postal public, y compris les changements à apporter au *Protocole du service postal canadien;*

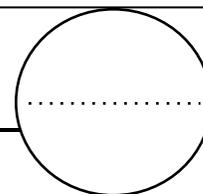
Attendu que Postes Canada est d'abord et avant tout un service public;

Attendu que la commission a pour mandat d'examiner les obstacles à la négociation des conventions collectives entre le STTP et Postes Canada, la situation financière de Postes Canada, l'argument de Postes Canada défendant la nécessité de diversifier ou de modifier ses modèles de livraison, la viabilité du modèle d'affaires actuel, ainsi que les engagements négociés par le STTP pour assurer le maintien d'emplois à plein temps et la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses;

Attendu que la commission n'a que jusqu'au 15 mai 2025 pour soumettre son rapport final au gouvernement et formuler des recommandations sur la structure de Postes Canada;

Attendu que les mémoires sont acceptés, mais que la procédure de la commission n'a pas été médiatisée et ne s'apparente pas à une évaluation publique de fond sur le

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

mandat de Postes Canada en consultation avec toutes les parties prenantes, comme d'autres gouvernements l'ont déjà fait;

Attendu qu' il faut que la commission ait notre point de vue sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du *Protocole du service postal canadien*, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes ayant une incapacité et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, ce qui permettrait également à Postes Canada d'assurer son autonomie financière;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-Que la Municipalité du Village de Hemmingford donne son point de vue à la commission sous forme de mémoire.

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford écrive au ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, et au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos, responsable de Postes Canada, pour demander qu'aucun changement ne soit apporté à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, au mandat de Postes Canada ou au *Protocole du service postal canadien* sans qu'il n'y ait d'abord eu un examen public en profondeur de Postes Canada qui comprend des audiences publiques avec tous les intervenants clés de toutes les régions du Canada.

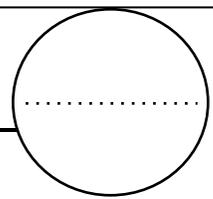
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-054

12C-DEMANDE D'APPUI : ENJEUX RELATIF AUX SERVICES DE CAMP DE JOUR

- Considérant que la municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour;
- Considérant que l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;
- Considérant que malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;
- Considérant que ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;
- Considérant que les municipalités dispensant des services de camp de jour a l'ensemble des enfants sont assujetties a l'application de la charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;
- Considérant que tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés a répondre aux enjeux de fa on sécuritaire;
- Considérant que également que les demandes d'accompagnements pour les enfants a besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année;
- Considérant que l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

Considérant que l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

Considérant que la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la Municipalité appuie la demande faite par la FQM et acheminée à la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose :

- De bonifier l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière au loisir des personnes différentes (handicapées) – volet accompagnement;
- Mettre en place, à court terme, un comité formé des instances pouvant être concernées afin d'analyser tous les enjeux des camps de jour municipaux – service de camps de jour qui serait sûrement mieux adapté à partir du ministère de l'Éducation;
- Prioriser la création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour

Que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-055

12D-DEMANDE DE PERMIS DE COLPORTAGE # 2025-01-0004 (TARGO COMMUNICATIONS)

Considérant que le service de l'urbanisme et de l'inspection a reçu le 21 janvier 2025 une demande de permis à des fins de colportage sur l'ensemble de son territoire;

Considérant que l'entreprise désirant faire du colportage est Targo communications, une entreprise de la région;

Considérant que l'adoption de la résolution #2022-10-172 le 4 octobre 2022 afin d'adopter le règlement harmonisé de la MRC les Jardins-de-Napierville (*MRC2022 – Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, applicable par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente*) où l'article 6 prévoit des normes sur le colportage et la vente itinérante;

Considérant que la demande de permis de colportage est conforme aux normes prévues au règlement harmonisé de la MRC;

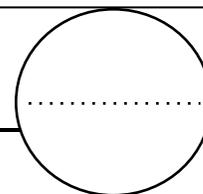
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter par les conseillers la demande de permis # 2025-01-0004 pour des fins de colportage par l'entreprise Targo communications sur l'ensemble du territoire du village de Hemmingford sous réserve des conditions suivantes :

-Qu'une lettre doit être envoyée à chaque foyer de la municipalité indiquant qu'un représentant de Targo fera du porte-à-porte;

-Qu'au verso de la lettre, il devrait être écrit : Pas de sollicitation de porte à porte, qu'un propriétaire peut placer dans sa vitrine;

-Que le coût de la lettre et de son envoi devrait être pris en charge par Targo.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-056

12E-VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Considérant que la municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

Considérant qu' il est dans l'intérêt de la municipalité de transmettre au bureau de la MRC Jardins-de-Napierville, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *code municipal*.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-Que le Directeur général/greffier-trésorier, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC Jardins-de-Napierville, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

-Qu'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-02-057

12F- MANDAT POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Considèrent que la Municipalité de Village de Hemmingford peut enchérir et acquérir à la vente pour taxes qui aura lieu le 8 mai 2025 conformément à l'article 1038 du Code municipal :

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général, greffier et trésorier / ou, en son absence, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière d'agir à titre de mandataire de la Municipalité en vue d'acquérir, pour et au nom de la Municipalité de certains (ou tous) immeubles qui ne trouveront pas d'adjudicataire lors de la vente pour taxes du 8 mai 2025, devant se tenir à la salle du conseil de la MRC Jardins-de-Napierville sise au 1767, rue Principale, Saint-Michel, Québec;

Que le mandataire ne sera pas tenu de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

Que le mandataire ne pourra enchérir au-delà du montant des taxes, capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toutes dettes privilégiées d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

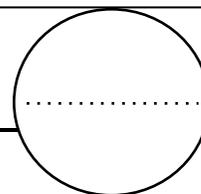
2025-02-058

13-ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 FÉVRIER 2025

Considérant que M. Michael Krohn, le directeur général confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 4 février 2025, soit dans le budget 2025, ou par une appropriation de surplus ;

Par conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 14 janvier 2024 au 4 février 2025, incluant les salaires des membres du conseil et des

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du conseil municipal du 4 février 2025.

employés municipaux, soient acceptés au montant de 121 957.97\$ et que les comptes à payer en date du 1er février 2022 soient payés au montant de 6 308.86\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

14-PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-02-059

15-LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Drew Somerville
Maire

Annick Brunet,
Directrice générale adjointe, greffière, et trésorière

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 février 2025.